

plus d'argent pour les retenir en France. Le cardinal, au grand étonnement des croisés, se trouva les avoir vendus ; il en fut deux fois payé, payé pour une armée qui lui servait à se faire roi. Avec cette armée, Winchester devait s'assurer de Paris, y mener le petit Henri, l'y sacrer. Mais ce sacre n'assurait la puissance du cardinal qu'autant qu'il réussirait à décrier le sacre de Charles VII, à déshonorer ses victoires, à le perdre dans l'esprit du peuple." De là le procès de sorcellerie intenté contre Jeanne Darc.

Si, du moins, en face des prélats d'origine anglaise, ou vendus aux Anglais, les prélats ou clercs d'origine française s'étaient montrés unanimes et courageux pour la défense de la sainte fille de France ! Mais non. Elle fut abandonnée, trahie, aussi bien par les uns que par les autres. "Elle revint, écrit Michelet (de l'attaque où elle fut blessée dans les fossés de Paris), *maudite des siens* comme des ennemis. Elle ne s'était pas fait scrupule de donner l'assaut le jour de la Nativité de Notre-Dame!!!. La pieuse ville de Paris en avait été fort scandalisée. La cour de Charles VII l'était encore plus. Les libertins, les politiques, les dévots aveugles de la lettre, ennemis jurés de l'esprit, tous se déclarent bravement contre l'esprit, le jour où il semble faiblir. L'archevêque de Reims, chancelier de France, *qui n'avait jamais été bien pour la Pucelle*, obtint, contre son avis, que l'on négocierait..."

Tout en se confiant à ses voix intérieures pour juger l'autorité (ecclésiastique) elle-même — d'où la haine sourde de la puissance cléricale — Jeanne Darc ne se donna jamais d'ailleurs pour "sainte", encore moins pour thaumaturge. On lui demanda, la veille d'une bataille, si le roi la gagnerait ; elle dit qu'elle n'en savait rien. A Bourges, des femmes la priant de toucher des croix et des chapelets, *elle se mit à rire*, et dit à la dame Marguerite, chez qui elle logeait : "Touchez-les vous-même ; ils seront tout aussi bons."

"C'était, ajoute l'historien moderne, la singulière originalité de cette fille : le bon sens dans l'exaltation. Ce fut aussi, comme on verra, ce qui rendit ses juges implacables. Les sco-

lastiques, les raisonneurs, qui la haïssent comme inspirée, furent d'autant plus cruels pour elle qu'ils ne purent la mépriser comme folle, et que souvent elle fit taire leurs raisonnements par une raison plus haute."

Jeanne Darc était d'ailleurs trop pure et trop chaste pour les malandrins qui étalaient sur leurs trônes épiscopaux et sous leurs mitres dorées leurs mœurs déréglées et leurs turpitudes. "La religion de ce temps-là, dit Michelet, c'est moins la Vierge que la femme... Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai, officiait pontificalement avec ses trente-six bâtards ou fils de bâtards qui le servaient à l'autel." Nous en passons, et des pires.

S'il n'y avait eu dans le procès de Jeanne Darc que le cardinal Winchester comme ordonnateur, et l'évêque Cauchon comme exécuteur, le clergé pourrait encore essayer de s'en tirer avec les soutanes nettes. Mais l'Eglise est là, par tous ses instruments. Jeanne avait été prise par les Bourguignons le 23 mai. Dès le 26, un message part de Rouen *au nom du vicaire de l'Inquisition* (ce vicaire était un moine Dominicain), pour sommer le duc de Bourgogne et Jean de Lagny, qui la détenait, de "*livrer cette femme suspecte de sorcellerie*." Cet inquisiteur vicaire, qui avait commencé sa procédure sans être bien sûr de l'approbation de ses supérieurs, put être tout à fait rassuré quand il reçut "de l'Inquisiteur général de France l'autorisation de juger avec l'évêque" (12 mars).

Qu'on aille après cela nier que la béatification de Jeanne Darc soit la réparation d'une iniquité cléricale !

E. R.

LE MIRACLE DE ST-JANVIER

On sait en quoi consiste ce miracle qui se produit chaque année à Naples, le jour de la St-Janvier.

La tradition veut que le sang de St-Janvier conservé dans des ampoules entre en ébullition à cette occasion.

D'après une antique tradition, relatée en vers latins dans un manuscrit du Trésor, une prompte